



Pour accéder à la 1ère chambre de la Cour d'appel :

- prendre l'entrée du public
- se diriger vers l'escalier Y ou Z
- la 1ère chambre se situe juste à côté de ces deux escaliers

Pour accéder au Palais de Justice :

- M° Chatelet ou Saint-Michel
- l'entrée du public est sécurisée par des portiques (prévoir un peu de marge pour entrer dans l'enceinte).